



Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2024/06-17

Objet : Décision modificative n°1 au budget assainissement

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix-huit juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Philippe DESBOIS, Jean-Marc FRUCTUS Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Christelle BARDEILLE, Thomas BATIGNE, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU, Jérôme FENAILLON, Éric FROMMWEILER (délibération n°1 – 19h45).

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Isabelle TRAPPIER
Christine CAILLAT à Christelle BARDEILLE
Jean-Philippe ANTOINE à Sophie LAFEUILLADE
Stéphanie NOGUES à Éric FROMMWEILER

Absents :

Clotilde FRETÉ
Nathalie ZENOU

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Isabelle TRAPPIER, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**N°2024/06-17 : Décision modificative n°1 au budget assainissement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu le budget primitif 2024 voté le 26 mars 2024 ;

Considérant la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements de crédits ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission municipale « Finances, Informatique, Ressources Humaines » en date du 11 juin 2024 ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

À l'unanimité

Approuve la décision modificative numéro 1 telle que détaillé :

VILLE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE		DM n°1		2024	
BUDGET ASSAINISSEMENT					
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D - 2158 – Autres		198 613,15			
TOTAL 021 – Immobilisations corporelles		198 613,15			
R - 001 – Solde d'exécution N-1					198 613,15
TOTAL 001 – Solde d'exécution N-1					198 613,15
Total INVESTISSEMENT		198 613,15			198 613,15

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 24 juin 2024

Le secrétaire de séance

Isabelle TRAPPIER

Ville de Saint Nom La Bretèche
Conseil municipal du 18 juin 2024



Le Maire,
1^{er} Vice-président de la Communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Mis en ligne le 24/06/2024
Document rendu exécutoire le 24/06/2024

Pour le Maire et par délégation, le Directeur
Général des Services
PASCAL PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20240624-2024-06-17-DE
Date de réception préfecture : 24/06/2024